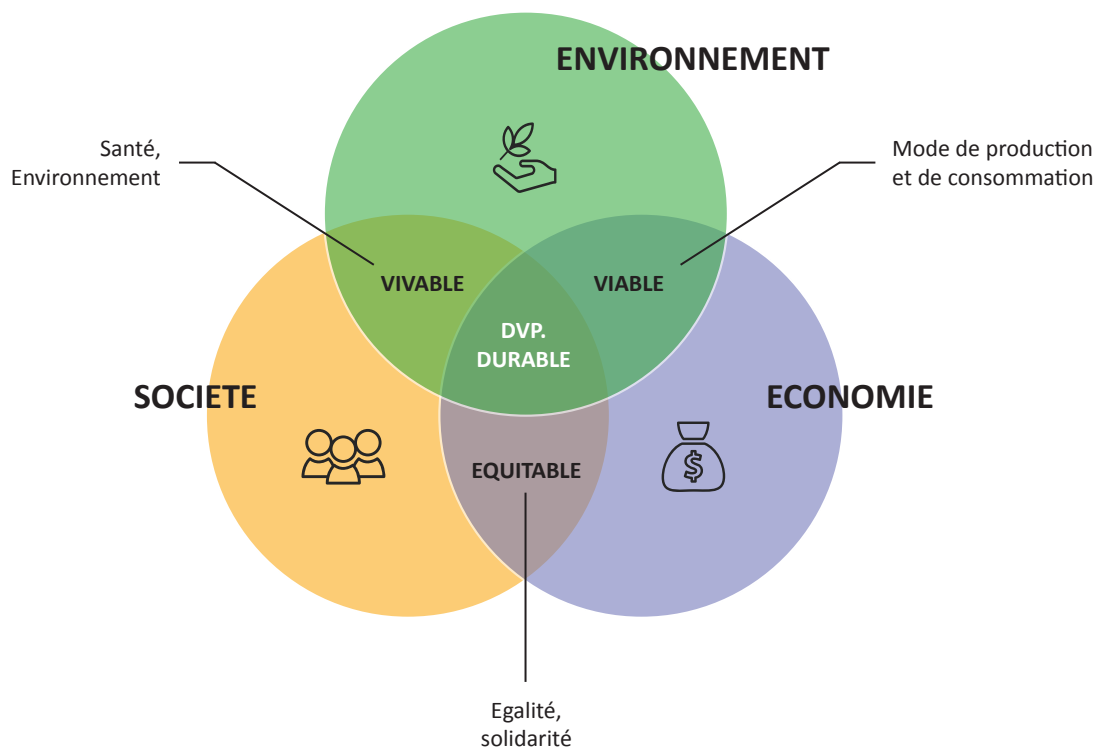


Charte de qualité de l'APCG



THEMATIQUE SOCIETALE

Répondre aux nouvelles attentes et enjeux sociétaux contemporains

1. Dans le cadre de développements de projets, contribuer à créer, renforcer ou **valoriser le sentiment d'appartenance locale**, par une compréhension fine des enjeux du patrimoine bâti, paysager et culturel, ainsi que notamment des attentes et usages locaux.
2. Promouvoir et encourager **un urbanisme respectueux des principes du développement durable** autour des enjeux actuels de la société.
3. Promouvoir **une architecture, des constructions innovantes et créatives, des typologies d'habitat, des lieux d'activité et des infrastructures répondant aux besoins sociétaux actuels**, de par leur diversité, leur évolutivité et leur qualité d'usage.
4. Concevoir et aménager **des espaces collectifs privés** (parties communes, locaux communs, etc.) et **des espaces extérieurs non bâtis** (espaces privés et publics, espaces entre les bâtiments et espaces en lien avec les rez-de-chaussée des immeubles) favorisant le vivre ensemble.
5. Encourager les démarches ayant **une portée culturelle et artistique**, favorables aux **initiatives associatives locales**.
6. Favoriser les démarches et **les processus de concertation** intégrant les usagers présents et futurs (notamment les jeunes générations), ainsi que **le dialogue et la coopération** avec l'ensemble des autres acteurs de l'acte de construire (canton, communes, coopératives, associations), afin de gagner en cohérence d'ensemble.

THEMATIQUE ECONOMIQUE

Renforcer une économie locale, résiliente et durable

1. Dans l'approche économique, **favoriser les projets résilients** (adaptables, durables, réversibles et compatibles avec la transition écologique), au moment de leur conception, leur réalisation et dans leur cycle d'exploitation.
2. Promouvoir et renforcer le **recours à des prestataires et entreprises locaux** et respectant le droit du travail, les conventions collectives applicables et la protection sociale des travailleurs.
3. Promouvoir des projets offrant des conditions favorables à la **création de biens et de services locaux**, ainsi que l'exercice d'activités de proximité.
4. Soutenir et contribuer aux **dynamiques d'innovation** dans l'acte d'aménager et de bâtir, en veillant à leur qualité et à une orientation durable.
5. Contribuer au **financement des infrastructures**, des constructions et (ré)aménagements porteurs de qualité de vie.
6. Rechercher et encourager les synergies et les collaborations avec les autres acteurs notamment sous l'angle du **soutien aux milieux associatifs et culturels locaux**.

THEMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

Relever les défis environnementaux

1. Promouvoir **un environnement sain** favorable au bien vivre, en portant une attention particulière aux aspects ayant un impact positif sur la santé et sur le cadre de vie.
2. Concevoir et réaliser des projets de **grande performance énergétique**, orientés sur une production renouvelable locale.
3. Innover et promouvoir les modes de déplacements et les approches servicielles, en phase avec les enjeux de **mobilité durable**.
4. Favoriser, dans le processus de conception et de réalisation, la mise en place d'outils de calcul du **bilan carbone** et du cycle de vie des matériaux et des infrastructures sous l'angle de **l'énergie grise**, préférentiellement recyclable et/ou réemployable.
5. Contribuer à la création de réseaux d'espaces verts, de **haute qualité paysagère**, arborisés et respectueux des enjeux de biodiversité, y compris en toiture.
6. Promouvoir **une gestion des ressources** et des déchets respectueuse de l'environnement, tant lors de la conception, que lors de la réalisation et à l'exploitation des projets.